

République Française
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE 79220
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 SEPTEMBRE 2017

Conseillers municipaux en fonction : 15

Conseillers municipaux présents : 12

Isabelle AUBIAN, Alexandra CHABOT (arrivée à 19h20), Émilie CLOCHARD, Gérard EPOULET, Olivier FOUILLET, Rémy GADREAU, Alain GAUTHIER, Pierrette MARTEAU, Monique MATHIS, Claude MEUNIER, Stéphane PELLETIER, Céline THROMAS

Absents excusés : Estelle AUTRET (pouvoir donné à Olivier FOUILLET) Ludivine CHAUVINEAU (pouvoir donné à Émilie CLOCHARD), Daniel SORAIN (pouvoir donné à Claude MEUNIER).

Date de la convocation : 19/09/2017

Secrétaire de séance : Emilie CLOCHARD

1/ Approbation du compte rendu du 29 août 2017

Le compte rendu du Conseil Municipal du 18 juillet 2017 est adopté avec 10 voix pour et 4 abstentions.

2/ Délibérations

a) Budget supplémentaire et affectation du résultat

Stéphane PELLETIER présente la proposition de Budget Supplémentaire 2017, étudiée en commission finances le 14 septembre 2017.

Le Budget Supplémentaire s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement :

Fonctionnement : 78 318.60 €

Investissement : 899 779.90 €

Le Budget Total 2017 (Budget Primitif + Budget Supplémentaire + RAR) s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement :

Fonctionnement : 821 911.60 €

Investissement : 1 017 089.90 €

Stéphane PELLETIER explique les différents ajustements qui ont été proposés en fonctionnement et en investissement.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le Budget Supplémentaire tel que proposé.

Délibération 44-2017

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2016 est de :

+ 172 162.02 €.

Compte tenu du résultat cumulé d'investissement à fin 2016 de : - 31 516.30 €

Compte tenu des restes à réaliser dépenses de 2016 de : 152 683.00 €

Compte tenu des restes à réaliser recettes de 2015 de : 28 156.00 €

Après délibération,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'affecter le résultat de 2016 de la manière suivante :

► **Virement à la Section d'Investissement - Article 1068, pour :** 156 043.30 €

► **Report en Section de Fonctionnement - Article 002, pour :** 16 118.72 €

L'ensemble du Conseil Municipal se dit satisfait du budget proposé et des programmes de travaux engagés et plus particulièrement concernant la salle des fêtes.

b) Prélèvements cantine-garderie

Délibération n°45/2017

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité des modalités des prélèvements automatiques pour la cantine et garderie scolaire de l'école du Champ du Moulin, pour l'année scolaire 2017-2018 :

- **Un montant forfaitaire de 63 € par enfant, sera prélevé bimestriellement, à compter du mois de novembre 2017 jusqu'en juillet 2018 (soit 5 prélèvements) pour les familles ayant choisi la facturation par prélèvement automatique.**
- **Une mensualité équivalente au solde de réajustement sera prélevée en septembre 2018.**
- **Les tarifs cantine/garderie pour l'année 2017-2018 restent identiques à la délibération 30-2017.**

c) Election adjoint

Délibération n°46/2017

Suite à la démission d'Isabelle AUBIAN de ses fonctions d'adjointe, et après accusé de réception de Monsieur le Préfet en date du 30 août 2017, Monsieur le Maire prend acte de cette démission et propose d'élire un nouvel adjoint. Madame Isabelle AUBIAN reste conseillère municipale.

Après dépouillement des votes à bulletins secrets :

A été élu 4ème adjoint avec 13 voix pour, 2 votes blancs :

- Emilie CLOCHARD

Le rang des adjoints est désormais celui-ci :

- Monsieur Stéphane PELLETIER	1 ^{er} adjoint
- Monsieur Rémy GADREAU	2 ^{ème} adjoint
- Madame Alexandra CHABOT	3 ^{ème} adjointe
- Madame Emilie CLOCHARD	4 ^{ème} adjointe

3/ Dossier Réunions / Rencontres / Intercommunalité

a) Recensement 2018

Monsieur le Maire s'est rendu le 19 septembre dernier, à la réunion d'information sur le recensement 2018. Il indique que le recensement sera effectué par 2 agents recenseurs et Madame Nathalie FORTIN coordonnera cette opération. La collecte du recensement débutera le 18 janvier 2018 et se terminera impérativement le 17 février 2018. Le recensement se déroulera en janvier et février 2018. La collecte par Internet, autrement dit la dématérialisation, est fortement recommandée. De plus amples informations devraient parvenir ces prochaines semaines.

b) Situation du personnel

Actuellement 2 agents interviennent sur l'école dans le cadre de remplacements.

c) Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN)

Le 25 septembre dernier, le Conseil d'agglomération s'est réuni. 76 délibérations ont été votées (culture, finances aménagement du territoire, assainissement...). Plusieurs délibérations concernant le Pacte d'Appui Communautaire au Territoire 2016/2018, relatives à des projets d'aménagement ou travaux d'EHPAD, performance énergétique etc...

2 délibérations ont également été adoptées concernant les transports. Cela a été l'occasion pour plusieurs élus de faire part des mécontentements des usagers. Depuis le démarrage du nouveau réseau, de nombreux dysfonctionnements sont mis en évidence (retards, insuffisances de moyens) mais également des problèmes liés aux suppressions d'effectifs, au total 16 postes (conducteurs, agents administratifs et mécaniciens) et de lignes.

Il est par ailleurs noté que l'école ne participera pas au spectacle proposé par le Moulin du Roc car le coût du transport est trop important. Est-il possible de voir avec les cars RDS s'il est envisageable d'utiliser ces transports gratuits et dans quelles conditions ?

Monsieur le Maire précise que les cars RDS facturent la mise à disposition de leurs véhicules dans le réseau TAN. Le transport sur le territoire relève de la CAN. S'il y a recours à RDS, il y aura facturation.

Enfin, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les communes de la CAN concernées par l'étude des zones humides n'auront pas à participer financièrement à cette étude comme initialement prévu, car le montant des subventions est supérieur à ce qui était provisionné.

d) Développement durable

La commission développement durable de la CAN s'est réunie le 21 septembre dernier. Isabelle AUBIAN indique qu'une quatrième édition de l'appel à projet « Semaine du développement durable 2018 » va être proposée pour la semaine du 28 mai au 3 juin 2018. Il a été fait un bilan du programme DEMOSOL : 5 projets ont été réalisés sur le territoire de la CAN. Programme auquel la commune a déjà participé dans le cadre de l'installation des panneaux photovoltaïques sur le toit de la garderie. De nouveaux appels à projet régionaux se porteront sur l'autoconsommation avec pilotage et stockage. Les « défi-famille » sont à nouveau proposés de la période de décembre à avril, cela liés aux économies d'énergie. Il est aussi proposé par l'ADIL d'organiser les nuits de la thermographie. Enfin une formation auprès des agents devrait être mise en place

par la CAN du 23 au 27 octobre prochain au sujet de la surveillance de la qualité de l'air dans les établissements scolaires.

e) SECO

Isabelle AUBIAN expose le compte rendu de la dernière réunion du SECO. La chambre d'agriculture 79 a demandé la participation du SECO à la signature du Contrat Territorial de Gestion Quantitative (CTGQ). Le syndicat approuve le principe mais souhaite que les termes du contrat rappellent les objectifs qualitatifs et assurent la cohérence entre les objectifs du CTGQ et ceux du contrat territorial ReSources. Il est important de rappeler le maintien de la qualité de la ressource en eau, le caractère substitutif des retenues et de la nécessité de modifier à la baisse les besoins en eau.

L'assemblée vote pour la création d'un groupement de commandes avec la CAN qui en assurera la coordination jusqu'à la passation des marchés pour les travaux d'eau potable à Villiers en Plaine.

Il a été voté des demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau pour l'assainissement collectif et individuel.

Des terrains sont acquis dans le bassin versant des captages d'eau potable. Une concertation pour l'application d'un bail environnement sera organisée avec l'agriculteur qui exploitera ces terres.

f) SIEDS

Alain GAUTHIER informe que la dernière réunion du SIEDS a été annulée car le quorum n'était pas atteint. Celle-ci est reportée à une date ultérieure.

g) SIAH

Claude MEUNIER expose les dernières décisions du SIAH et notamment des travaux au niveau du Beugnon et des changements de buses.

4/ Questions Diverses

Fin du Conseil Municipal à 21h.

Date de la prochaine de réunion du Conseil Municipal : mardi 24 octobre 2017 à 18h30.